

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mercredi 11 octobre 2023, à 19 h

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 815, rue Bel-Air, salle 02-101, le mercredi 11 octobre 2023, à 19 h.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 - Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA <u>Direction des services administratifs</u>

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour

CA <u>Direction des services administratifs</u>

Constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 11 octobre 2023, à 19 h

10.03 Déclaration / Proclamation

CA Direction des services administratifs

Présentation du budget 2024 et du programme décennal d'immobilisations 2024-2033

10.04 Questions

CA <u>Direction des services administratifs</u>

Période de commentaires des élus

10.05 Questions

CA <u>Direction des services administratifs</u>

Période de questions et commentaires du public

30 - Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA <u>Direction des services administratifs</u> - 1239364002

Adopter les prévisions budgétaires (dépenses et recettes) de l'arrondissement du Sud-Ouest pour l'exercice financier 2024 (dossier 1239364002)

30.02 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs - 1238921001

Adopter la planification budgétaire et la programmation des projets du programme décennal d'immobilisations 2024-2033 de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1238921001)

70 - Autres sujets

70.01 Questions

CA <u>Direction des services administratifs</u>

Période de questions et d'informations réservée aux conseillers

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 8

Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0 Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0 Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

Sylvie PARENT Secrétaire d'arrondissement Montréal, le vendredi 6 octobre 2023



Système de gestion des décisions des instances RECOMMANDATION

CA: 30.01

2023/10/11 19:00



Dossier # : 1239364002

Unité administrative

responsable:

Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction des services

administratifs, Division des ressources financières et matérielles

Niveau décisionnel

proposé:

Conseil d'arrondissement

Projet: -

Objet : Adopter les prévisions budgétaires (dépenses et recettes) de

l'arrondissement du Sud-Ouest pour l'exercice financier 2024.

D'adopter les prévisions budgétaires (dépenses et recettes) de l'arrondissement du Sud-Ouest pour l'exercice financier 2024.

Signé par Sylvain VILLENEUVE Le 2023-09-29 12:30

Signataire : Sylvain VILLENEUVE

Directeur d'arrondissement Le Sud-Ouest , Bureau du directeur d'arrondissement



Système de gestion des décisions des instances SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION Dossier # :1239364002

Unité administrative Arron

responsable:

Arrondissement Le Sud-Ouest, Direction des services

administratifs, Division des ressources financières et matérielles

Niveau décisionnel

proposé:

Conseil d'arrondissement

Projet: -

Objet : Adopter les prévisions budgétaires (dépenses et recettes) de

l'arrondissement du Sud-Ouest pour l'exercice financier 2024.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement a reçu du Service des finances de la Ville de Montréal sa dotation pour l'exercice financier 2024.

Les principaux ajustements mis en place par la Ville pour constituer le budget 2024 sont :

- Indexation de 2,0% des transferts centraux;
- Reconduction des ajustements faits en 2022 et en 2023 du budget de permis de construction / modification comme moyen de financement;
- Remise de 65 % des revenus nets estimés pour les nouvelles places de stationnement parcomètres;
- Divers transferts inter services et charges inter unités.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

1229364003 / CA22 220310 Adopter les prévisions budgétaires (dépenses et recettes) de l'arrondissement du Sud-Ouest pour l'exercice financier 2023

1219108003 / CA21 220335 Adopter les prévisions budgétaires (dépenses et recettes) de l'arrondissement du Sud-Ouest pour l'exercice financier 2022

1207279018 / CA20 220258 Adoption des prévisions budgétaires (dépenses et recettes) de l'arrondissement du Sud-Ouest pour l'exercice financier 2021

1197279020 / CA19 220283 Adoption des prévisions budgétaires (dépenses et recettes) de l'arrondissement du Sud-Ouest pour l'exercice financier 2020

1185170002 / CA18 220274 Adoption des prévisions budgétaires (dépenses et recettes) de l'arrondissement du Sud-Ouest pour l'exercice financier 2019

DESCRIPTION

Ce dossier présente le budget de fonctionnement pour l'année financière 2024 à partir de l'enveloppe budgétaire transmise le 22 juin 2023 et ajustée le 15 août 2023.

JUSTIFICATION

Tel que prévu au calendrier de la Ville centre, le conseil d'arrondissement doit adopter ses prévisions budgétaires, les transmettre au comité exécutif pour consolidation et adoption par le conseil municipal.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'Arrondissement recevra de la Ville centre une dotation pour ses dépenses de fonctionnement de 43 981 800 \$, à laquelle s'ajouteront des revenus de taxation locale de 10 294 000 \$. L'Arrondissement a également évalué et fixé sa cible de revenus locaux autonomes à 6 796 300 \$.

Par ailleurs, les ajustements de 1 000 000 \$ ainsi que de 700 000\$, réalisés respectivement en 2022 et 2023, permettant l'anticipation des revenus liés aux permis de construction / modification seront conservés à l'enveloppe 2024.

Pour compléter le tout, une affectation de surplus de 3 000 000 \$ est privilégiée de sorte que le budget total est établi à 65 772 100\$ pour l'année 2024.

L'ensemble de ces sources de financement permettront à l'Arrondissement de rencontrer ses différentes obligations et de bonifier son niveau de service à la population en 2024.

Cadre de financement budgétaire 2024	
(en milliers de \$)	
Transferts centraux 2023	43 115,2
Ajustements	
Indexation des transferts 2023 (incluant l'ajustement du budget de permis de construction)	896,3
Transferts entre unités d'affaires	
Divers transferts inter services et charges inter unités	(29,7)
Transferts centraux 2024	43 981,8
Taxe locale	10 294,0
Revenus locaux	5 796,3
Optimisation revenus locaux (incluant les revenus anticipés pour les parcomètres)	1 000,0
Maintien des ajustements (2022 et 2023) au budget de permis de construction	1 700,0
Affectation de surplus	3 000,0
Budget de fonctionnement 2024	65 772,1

Le budget de fonctionnement 2024 sera réparti ainsi entre les directions de l'arrondissement .

Répartition du budget 2024 par direction	
(en milliers de \$)	
Direction de l'arrondissement	1 800,6
Cabinet politique	622,5
Services administratifs	11 649,2
Travaux publics	28 641,9
Culture, sports, loisirs et développement social	14 612,5

Aménagement urbain et patrimoine	8 445,4
Total	65 772,1

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Le budget de fonctionnement 2024 sera diffusé sur le site Internet de l'arrondissement, à la suite de son adoption par le conseil d'arrondissement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTSADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs. Les prévisions budgétaires 2024 ont été préparées en conformité avec les directives du Service des finances et dans le respect des exigences légales.

VALIDATION
Intervenant et sens de l'intervention
Autre intervenant et sens de l'intervention
Parties prenantes
Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

ENDOSSÉ PAR Le : 2023-09-27

Cristina COPIL conseillère en gestion des ressources

Yacouba TAPSOUKE chef de division - ressources financieres,

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Benoit GLORIEUX Directeur - serv. adm. en arrondissement



Système de gestion des décisions des instances RECOMMANDATION

CA: 30.02

2023/10/11 19:00



Dossier # : 1238921001

Unité administrative

responsable:

Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction des services

administratifs, Division des ressources financières et matérielles

Niveau décisionnel

proposé:

Conseil d'arrondissement

Projet: -

Objet: Adoption de la planification budgétaire et de la programmation

des projets du Programme décenal d'immobilisations 2024-2033

de l'arrondissement du Sud-Ouest

D'adopter la planification budgétaire et la programmation des projets d'investissements 2024-2033 de l'arrondissement du Sud-Ouest, le tout selon la répartition indiquée au présent sommaire décisionnel;

De soumettre au comité exécutif, la programmation budgétaire du Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2024-2033, conformément à l'article 144.5 de la Charte de la Ville Montréal, métropole du Québec (RLRQ c-11.4);

Signé par	Sylvain VILLENEUVE Le 2023-10-03 14:30					
Signataire :	Sylvain VILLENEUVE					
	Directeur d'arrondissement Le Sud-Ouest, Bureau du directeur d'arrondissement					



Système de gestion des décisions des instances SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION Dossier # :1238921001

Unité administrative

responsable:

Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction des services

administratifs, Division des ressources financières et matérielles

Niveau décisionnel

proposé:

Conseil d'arrondissement

Projet: -

Objet: Adoption de la planification budgétaire et de la programmation

des projets du Programme décenal d'immobilisations 2024-2033

de l'arrondissement du Sud-Ouest

CONTENU

CONTEXTE

En vertu de la Charte de la Ville de Montréal et des loi 33 et 75, les projets d'investissements réalisés par les arrondissements depuis le 1er janvier 2005, sont à la charge des citoyens du Sud-Ouest. La charge imposée aux citoyens et citoyennes correspond au montant net des emprunts que l'arrondissement doit contracter et pour lequel il doit faire la demande d'autorisation de règlement d'emprunt auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

L'enveloppe globale des emprunts allouée afin de financer les dépenses d'immobilisations à la charge de l'arrondissement du Sud-Ouest pour la période de 2024 à 2033 totalise 58 390 00\$

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA22 220311 - Adoption de la planification budgétaire et de la programmation des projets du Programme décennal d'immobilisation 2023 -2032 de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1228921001)

CA21 220336 - 23 novembre 2021 Adoption de la planification budgétaire et de la programmation des projets du Programme décennal d'immobilisations 2022-2031 de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1219108004)

CA20 22 0259 - 05 octobre 2020 Adoption de la planification budgétaire et de la programmation des projets du Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1207279019)

CA19 22 0284 - 23 septembre 2019 Adoption de la planification budgétaire et de la programmation des projets du Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1197279021)

DESCRIPTION

La planification pour les dix années soit de 2024 à 2033, est dédiée à la protection des actifs et à des projets de développement. Les montants qui y sont indiqués sont les dépenses nettes de l'arrondissement pour les dix prochaines années.

Il est important de noter qu'ici présentés sont les montants prévus et la répartition pour les années 2024 à 2033 uniquement financés par le PDI de l'arrondissement. Certains projets ont des sources de financement autres ou en plus du PDI (Programme décennal d'immobilisation)

de l'arrondissement, par exemple, des reports du PDI des années précédentes, un financement au comptant, un financement d'un programme corporatif ou autre.

JUSTIFICATION

L'adoption de la planification des projets d'investissements est prérequise afin de permettre la réalisation des travaux et faire les demandes appropriées de règlements d'emprunt auprès du Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation pour le financement et l'exécution de ceux-ci en 2024 et années subséquentes.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La programmation 2024 retenue comprend des investissements de l'ordre de 5 839 000 \$ qui se répartissent dans quatre grandes catégories illustrées ci-dessous. Également, l'enveloppe globale des emprunts de l'arrondissement Sud-Ouest est prévue sur les dix prochaines années.

PDI local 2024-2033 par programme

En milliers de \$ (net de ristourne)

211 Tilliner's de + (Tiet de Tietedi Tie)								
PROGRAMMES	2024	2025	2026	2027	2028	2029-2033	TOTAL	
INFRASTRUCTURES URBAINES	2 575	1 980	3 400	2 080	2 000	11 376	23 411	40
IMMEUBLES	2 276	1 380	1 200	1 800	1 1 800	7 925	16 381	28
PARCS	705	2 093	925	1 709	1 725	8 550	15 707	27
DIVERS	283	386	314	250	314	1 344	2 891	5
TOTAL	5 839	5 839	5 839	5 839	5 839	29 195	58 390	100

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'adoption du Programme décennal d'immobilisations 2024-2033 permettra la réalisation de projets dédiés au maintien de nos infrastructures, bâtiments, parcs et équipements, ainsi qu'a l'amélioration en qualité des services aux citoyens

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Les détails concernant le Programme décennal d'immobilisations 2024-2033 seront disponibles sur le site d'internet de l'arrondissement, à la suite de l'adoption par le conseil d'arrondissement

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signature de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs, et atteste également la conformité de ce dossier aux politiques de la Ville de Montréal énoncées dans son "Guide pour la préparation du programme décennal d'immobilisations 2024-2033"

VALIDATION		
Intervenant et sens de l'intervention	on	
Autre intervenant et sens de l'inter	rvention	
Parties prenantes		
Lecture :		
RESPONSABLE DU DOSSIER	ENDOSSÉ PAR	Le: 2023-09-25
Ana Maria CORNEJO	Yacouba TAPSOUk	KE

C/d ress. fin. Mat. Informationnelles

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

agent(e) de gestion des ressources

financieres

Benoit GLORIEUX Directeur - serv. adm. en arrondissement